

Interview de Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé, à Europe 1 le 21 janvier 2020, sur le virus en Chine, la loi de bioéthique, l'ouverture de la PMA à toutes les femmes, la crise des urgences et le climat social.

Intervenant(s) :

- **Agnès Buzyn** - Ministre des solidarités et de la santé

Mots-clés :

Prononcé le 21 janvier 2020

Texte intégral

SONIA MABROUK

Merci d'être avec nous ce matin sur Europe 1 Agnès BUZYN. Je voudrais tout d'abord qu'on évoque ce virus qui inquiète en Chine, et au-delà, un virus qui se transmet entre humains, il a fait une quatrième victime. Quelles mesures de prévention sont prises chez nous en France ?

AGNES BUZYN

Alors, la situation est suivie de très près depuis plusieurs semaines déjà, par le ministère de la Santé, et par l'Organisation Mondiale de la Santé, donc il y a des réunions régulières. Aujourd'hui, les voyageurs qui reviennent de Chine, quel que soit leur trajet, reçoivent une information sur la conduite à tenir en cas de température. Il leur est demandé, s'ils sont fébriles et s'ils se sentent mal, de ne pas se rendre aux urgences, de ne pas aller chez un médecin, mais d'appeler le centre 15, et toutes les autorités sanitaires aujourd'hui, les SAMU, les laboratoires de virologie, les hôpitaux, sont informés du risque et donc vont chercher les personnes et les emmènent dans des lieux qui leur permettent de ne pas être en contact avec le reste de la population, donc ces recommandations sont données à tous les voyageurs qui arrivent aujourd'hui...

SONIA MABROUK

Voilà pour les recommandations sanitaires, et en ce qui concerne AEROPORTS DE PARIS, est-ce qu'il y a eu des instructions précises, est-ce que l'aéroport de Paris va en recevoir

pour ces personnes venant de zones épidémiques ?

AGNES BUZYN

Alors aujourd'hui il y a plusieurs dizaines, voire plus de 100 vols par jour qui arrivent de Chine, dans 12 aéroports français, donc les recommandations aux aéroports ont été données, les personnels au sol savent exactement quoi faire en cas de fièvre au retour de Chine...

SONIA MABROUK

C'est-à-dire mettre...

AGNES BUZYN

Donc la personne de côté...

SONIA MABROUK

Contactez tout de suite les services sanitaires.

AGNES BUZYN

Et contactez le 15, les services sanitaires et le SAMU sont parfaitement informés de la conduite à tenir.

SONIA MABROUK

Mais pas de restriction de voyage pour les Français qui nous écoutent, qui pour des raisons professionnelles ou vacances, vont aller en Chine, pas d'annulation à prévoir ?

AGNES BUZYN

Non, pas d'annulation à prévoir pour l'instant, ça reste une épidémie, qui est pour l'instant encore cantonnée, une réunion aura lieu à l'Organisation Mondiale de la Santé demain, donc nous verrons si les Européens prennent des mesures supplémentaires.

SONIA MABROUK

C'est le plus important, c'est que ce soit fait au niveau européen, ça ne sert à rien à notre niveau, seul.

AGNES BUZYN

Absolument. Nous considérons aujourd'hui que les réponses doivent être européennes, car vous pouvez avoir une personne qui atterrit à Bruxelles et qui arrive en France par la route, et donc nous devons prendre les mêmes mesures dans tous les aéroports européens.

SONIA MABROUK

En France, sur le front social Agnès BUZYN, une action coup de poing, encore une, le siège de la CFDT de nouveau pris pour cible avec une coupure d'électricité revendiquée par la CGT-Energie Ile-de-France, ces actions elles se banalisent dans notre pays ?

AGNES BUZYN

Je pense qu'il y en a trop, que la violence est devenue très souvent un mode d'expression de personnes radicalisées, qui ne sont pas la majorité, parce que je pense que la majorité des Français s'oppose à cette violence, donc c'est une minorité agissante, très visible, très audible. Je considère aujourd'hui que c'est une dérive parce que la démocratie permet le dialogue et que c'est ce dialogue que nous mettons sur la table.

SONIA MABROUK

Oui, mais justement, vous dialoguez, vous condamnez, mais vous êtes au pouvoir, vous ne pouvez pas seulement être dans la dénonciation, vous devez être dans l'action, on dirait que vous commentez ces actions.

AGNES BUZYN

Alors je le commente moi ministre des Solidarités et de la Santé, mais évidemment Christophe CASTANER est en charge du maintien de l'ordre, et donc il est en charge d'éviter les actions violentes qui se... c'est vrai que c'est la première fois qu'on voit une action violente au sein d'un syndicat, je comprends le choc de Laurent BERGER, alors que ce sont des syndicalistes qui ont pénétré dans le siège de la CFDT, je pense que c'est...

SONIA MABROUK

Mais vous faites la différence entre des militants qui ont pénétré et la direction de la CGT, ou alors pour vous ceux qui mettent le feu dans ce climat social c'est des militants ou la CGT, pour qu'on comprenne ?

AGNES BUZYN

Non, ce sont des militants, je pense que la CGT évidemment n'est pas favorable à ce type d'actions violentes, pour autant je pense que la dérive des mots et la violence aujourd'hui des prises de position d'un certain nombre de responsables politiques, si tant est qu'ils sont encore responsables, favorisent ce genre de passage à l'acte violent, donc moi je crois qu'il faut être très respectueux aussi dans la façon dont on s'exprime vis-à-vis des syndicats, des politiques.

SONIA MABROUK

Il y a ce climat, que vous dénoncez Agnès BUZYN, il y a aussi le fond, c'est important, de la réforme des retraites. Concernant les agents hospitaliers, je voudrais qu'on s'y arrête, vous allez devoir compenser, c'est important, la fin de ce que l'on appelle « les catégories actives », qui leur permettait de partir plus tôt. Est-ce que ce matin vous pouvez les rassurer, comment ça va se passer concrètement cette compensation ?

AGNES BUZYN

Alors, nous travaillons avec eux, les négociations ont déjà débuté, pour voir comment...

SONIA MABROUK

Ah dites donc c'est long !

AGNES BUZYN

Non, non, ça a commencé la semaine dernière, nous avons commencé il y a une semaine, donc pour voir comment nous pouvons appliquer les critères de pénibilité à la Fonction publique hospitalière. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire qu'on prend en compte, par exemple les nuits de garde, aujourd'hui elles ne sont pas comptabilisées, et c'est compensé par un départ à la retraite précoce. Donc, aujourd'hui, l'idée c'est que toutes les infirmières, aides-soignantes, qui aujourd'hui ont des suggestions, comme on dit, c'est-à-dire des obligations d'être là la nuit, le week-end, auront des points liés à la pénibilité, ce qui leur permettra de partir...

SONIA MABROUK

Ça c'est important, vous le garantissez ?

AGNES BUZYN

Oui, ce sont évidemment les mesures que nous prenons pour compenser la difficulté de ce travail, ça leur permettra de partir à la retraite plus tôt en accumulant des points de pénibilité.

SONIA MABROUK

Et plus largement, il y a le malaise, qui perdure, des urgences, vous venez de lancer, Agnès BUZYN, le deuxième volet de la loi Ma santé 2022, dédiée à l'hôpital, vous l'avez fait, dont acte, mais vous entendez ce qu'ils vous crient ces personnels : « trop peu, trop tard Madame la ministre. »

AGNES BUZYN

Alors, trop tard, ce n'est pas tout à fait vrai parce que la première partie de Ma santé 2022 elle est indispensable pour que l'hôpital public puisse fonctionner. La première partie c'était vraiment organiser la médecine de ville pour qu'elle puisse prendre en charge un certain nombre de patients qui, aujourd'hui par exemple, vont aux urgences parce qu'ils ne trouvent pas de médecin. On a besoin d'organiser l'accessibilité aux soins en médecine, ce qu'on appelle de ville, c'est-à-dire en médecine libérale, de façon à ce que l'hôpital ne soit pas le réceptacle de tous les dysfonctionnements de notre système de santé. Ça a été fait, la loi a été votée, et maintenant je mets des moyens sur l'hôpital public, parce qu'il a été, pendant trop longtemps, victime de baisses budgétaires, 10 ans de baisses budgétaires consécutives, nous sommes en train de rattraper le retard pris en termes d'investissements, en termes de valorisation des personnels, et d'ores et déjà...

SONIA MABROUK

Pas suffisant, mais en tous les cas vous avez mis l'enveloppe budgétaire sur la table.

AGNES BUZYN

Et surtout ça commence ce mois-ci. Ce mois-ci les premières actions, les premiers...

SONIA MABROUK

Ce n'est pas encore palpable, mais ça va venir, on aura donc l'occasion d'en reparler.

AGNES BUZYN

Les premiers chèques ont été donnés aux hôpitaux ce mois-ci pour que les personnels puissent acheter, par exemple du matériel.

SONIA MABROUK

Agnès BUZYN, je voudrais maintenant qu'on parle d'un texte important, il arrive aujourd'hui au Sénat, le projet de loi bioéthique, et je voudrais d'abord vous faire réagir à la mobilisation qui a eu lieu ce dimanche. Les anti-PMA ne désarment pas, quelle est votre attitude, est-ce qu'il faut écouter, respecter leurs paroles, leurs inquiétudes, même si vous n'êtes pas d'accord, et peut-être même, j'ajouterais, surtout si vous n'êtes pas d'accord ?

AGNES BUZYN

Oui, d'ailleurs c'est l'attitude que nous avons eue, ça fait 2 ans que nous travaillons à ce texte de loi, nous avons beaucoup, beaucoup, écouté, je pense que...

SONIA MABROUK

Vraiment ? On a l'impression parfois qu'il y aurait un camp dit progressiste et de l'autre les réacs, pardonnez-moi, classés, les anti-PMA, et que de l'autre côté se serait le camp du « bien. »

AGNES BUZYN

Vous ne m'avez jamais entendue parler de...

SONIA MABROUK

Vous peut-être.

AGNES BUZYN

Non, personne dans le gouvernement, nous portons la loi à trois, avec Nicole BELLOUBET et Frédérique VIDAL, nous sommes trois ministres très précautionneuses dans les mots que nous utilisons pour ne choquer personne, il y a des convictions personnelles, il faut les entendre. Après, le gouvernement fait un choix, c'est un choix de société, nous l'assumons, mais nous respectons parfaitement les prises de position contraire...

SONIA MABROUK

Comme celle, par exemple, de Sylviane AGACINSKI, est-ce que vous réfléchissez à ses arguments, aux arguments de la philosophe qui vous alerte, nous alerte depuis d'ailleurs des décennies sur les conséquences, en particulier de votre projet en termes de nouveau type de filiation ?

AGNES BUZYN

Oui, nous les écoutons, d'ailleurs les débats sur la filiation ont été très très intenses et nombreux, Nicole BELLOUBET porte cette partie du texte. Moi je voudrais dire qu'on parle beaucoup de la PMA, et je comprends que c'est quelque chose qui puisse intéresser, voire choquer, la PMA pour les femmes seules ou les couples de femmes, mais en réalité, dans cette loi, il y a des mesures beaucoup plus « transformantes » pour la société, je pense à toutes les analyses génétiques qui pourraient être rendues possibles, ou pas. Moi je reste convaincue que les analyses génétiques aujourd'hui doivent être faites sur prescription médicale, avec un avis médical, une indication via une maladie dans la famille...

SONIA MABROUK

C'est important ce que vous dites Agnès BUZYN, vous parlez des autres articles, permettez-moi de citer une autre référence, Philippe MEIRIEU, vous connaissez, professeur émérite en sciences de l'éducation, qui se fend d'une tribune dans Libération, c'est important. Lui il soutient l'extension de la PMA, mais il s'inquiète des autres articles, et voici ce qu'il dit, il considère qu'avec la possibilité de fabriquer des enfants en manipulant les données génétiques selon notre bon vouloir, ce projet de loi change radicalement le rapport anthropologique de l'humain à la procréation. Nous ne sommes pas là dans les joutes politiques ni politiciennes, ça va au-delà, ça nous engage pour l'avenir.

AGNES BUZYN

Oui, c'est exactement ce que ne permet pas la loi dans le texte que nous avons présenté, donc nous avons présenté un texte de loi qui ne favorise pas les analyses génétiques et, justement, qui ne favorise pas le tri d'embryons, nous avons donc...

SONIA MABROUK

Pourquoi alors tant d'inquiétude, pourquoi tant de crispation de ces spécialistes, de ces gens qu'on ne peut pas accuser d'avoir des avis à l'emporte-pièce ?

AGNES BUZYN

Parce que la commission qui a analysé le texte au Sénat a été contre le gouvernement, qui justement mettait des limites et ne souhaite pas une extension des analyses génétiques, ni en population générale, ce qu'on appelle les tests génétiques récréatifs, ils sont interdits en France. Je le rappelle, beaucoup de Français utilisent ces tests et envoient leurs prélèvements à l'étranger pour... je rappelle qu'ils sont interdits par la loi et que les Français risquent une amende lorsqu'ils font cela, et nous souhaitons que ces tests continuent d'être interdits. C'est la même chose pour le tri d'embryons, nous ne sommes pas favorables à un tri d'embryons sur des critères génétiques.

SONIA MABROUK

C'est important d'en parler. Je voudrais conclure, Agnès BUZYN, quand même sur la PMA. Il y a beaucoup d'inquiétude autour du remboursement de la PMA, pour certains c'est un dévoiement de la Sécurité sociale. Est-ce qu'on ne marche pas sur la tête, comment

vous expliquez que les hôpitaux manquent de moyens, mais l'Assurance maladie peut trouver facilement de l'argent pour financer à 100 % des PMA sans indication thérapeutique ?

AGNES BUZYN

Alors, il n'y a pas plus d'indications dans les couples hétérosexuels aujourd'hui, vous savez que, aujourd'hui, il suffit d'arriver dans un centre de PMA et dire qu'on n'arrive pas à avoir un enfant pour avoir droit à une PMA remboursée, personne ne va vérifier pour savoir ce qui se passe dans la chambre et savoir si les personnes ont eu des rapports sexuels ou pas. Donc, en réalité, on n'a pas besoin d'apporter la preuve d'une infertilité ou d'une stérilité, pour accéder aujourd'hui...

SONIA MABROUK

Certes, mais est-ce que la solidarité nationale est faite pour rembourser ces actes, c'est une vraie question.

AGNES BUZYN

Mais aujourd'hui, déjà dans les couples hétérosexuels, personne ne peut, ne doit prouver qu'il est infertile pour accéder à la PMA.

SONIA MABROUK

Merci Agnès BUZYN, et on espère avoir un débat apaisé sur ces questions si importantes, merci d'avoir été notre invitée ce matin sur Europe 1.

source : Service d'information du Gouvernement, le 23 janvier 2020